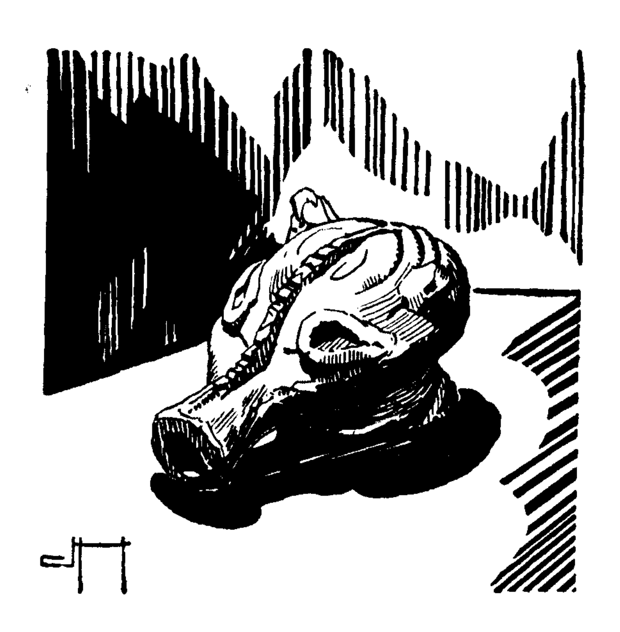
HESPÉRIS

ARCHIVES BERBÈRES et BULLETIN DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES



Année 1956 3e-4e Trimestres

LIBRAIRIE LAROSE, PARIS
11, RUE VICTOR-COUSIN, Ve

HESPÉRIS

TOME XLIII

Année 1956 — *3e et 4e Trimestres*

SOMMAIRE

Charles PELLAT, *Introduction à l'arabe moderne* (Louis BRUNOT), p. 476. — Lionel BALOUT, *Les hommes fossiles du Maghreb et du Sahara* (Georges SOUVILLE), p. 478. — Guillermo GUASTAVINO GALLENT, *De ambos lados del Estrecho* (Robert RICARD). p. 480. — Henri LAPEYRE, *Une famille de marchands, les Ruiz* (Robert RICARD), p. 480. — Charles VERLINDEN, *L'esclavage dans l'Europe médiévale* (Robert RICARD), p. 481. — Academia Portuguesa da Històrìa, *Esmeraldo de Situ Orbis* por Duarte Pacheco Pereira (Robert RICARD), p. 483. — J. MAZARD, *Corpus Nummorum Numidiae Mauretaniaeque* (Raymond THOUVENOT), p. 484. — Gouvernement Général de l'Algérie, *Libyca*, tome III (Raymond THOUVENOT), p. 486. — R. MAUNY, *Cerné. l'île de Herné (Rio de Oro) et la question des navigations antiques sur la côte ouest-Africaine* (Maurice EUZENNAT), p. 487. — R. MAUNY, *Monnaies anciennes trouvées en Afrique au sud du limes de l'empire romain* (Maurice EUZENNAT), p. 487. — *Congreso arqueologico del Marruecos español* (Georges SOUVILLE), p. 488. — Georges MARCAIS, *L'architecture musulmane d'Occident. Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne, Sicile* (Jacques CAILLE), p. 491. — Emile BRUNOT, *L'exercice de la chefaa et de la préemption devant les juridictions françaises du Maroc* (Jacques CAILLE), p. 494. — J. SAINT-GERMES, *Economie algérienne* (Jacques CAILLE), p. 495.

La vignette qui orne la couverture de ce fascicule est due à la plume de Jean HAINAUT et empruntée à l'article d'Alexandre DELPY, *Note sur quelques vestiges de céramique recueillis à Salé*, planche III, fig. 3, Hespéris t. XLII. année 1955, 1er et 2e trimestres.

LA FORTERESSE ALMORAVIDE DE ZAGORA

A 170 kilomètres au S.-E. de Ouarzazate, sur la rive gauche du Dra, le jbel Zagora [1], petite chaîne détachée du Bani, s'avance en direction du S.-O., resserrant la vallée et contraignant le fleuve à un léger détour pour contourner son extrémité. Deux sommets (1.030 et 971 mètres), séparés par un petit col, terminent le chaînon ; le dernier domine le pont moderne et l'agglomération située sur l'autre rive. Ce piton est couvert de ruines de pierre et une enceinte fortifiée s'étend sur son flanc N. (fig. 1). Les ruines du sommet mériteraient sans doute une étude qui engloberait les autres ruines du même genre que l'on retrouve sur bien des sommets. Le groupe le plus proche, au-dessus du défilé d'Azlag, est à 20 kilomètres en amont de Zagora et sur la rive droite. Tous ces sites ont dû connaître des occupations successives, leurs ruines proviennent donc de constructions de différentes époques, mais les plus anciennes datent vraisemblablement d'avant l'établissement de l'Islam, et les seules sources de renseignements à leur sujet semblent se trouver dans les anciennes traditions juives [2].

En ce qui concerne les ruines d'époque musulmane, les textes anciens sont fâcheusement discrets et donnent peu de renseignements sur la région du Dra ; les mentions qui en sont faites s'appliquent tantôt à la région, tantôt au fleuve, tantôt à la ville. Mais les itinéraires donnés par el-Bekri nous permettent sans doute de fixer approximativement l'emplacement de la ville de Dra, sur le cours de l'oued du même nom. L'un de ces itinéraires compte six journées pour la route de « Derâ » à « Sidjilmessa » [3]. Nous

(1) Zagora = en berbère *Tazagourt*, dont le pluriel *Tizougar* désigne les deux sommets voisins appelés en arabe *jbelaïn*.

(2) *La lumière du Maghreb*, Histoire des Israëlites du Maroc depuis leur établissement dans ce pays jusqu'à nos jours ; par le Rabbin Jacob Moïse TOLEDANO de Tibériade ; Jérusalem, 1911, Impr. Lunez ; avec des notes du Cap. P. AZAM (trad. et notes inédites). Voir aussi J. GATTEFOSSÉ, *Juifs et Chrétiens du Dra' avant l'Islam*, « Bull. de la Soc. de Préhist. du Maroc », 9e année, no 3-4, 1935.

(3) *Description de l'Afrique septentrionale* par el-BEKRI, trad. par Mac Gucklin DE SLANE, Alger, Jourdan, 1913, p. 295.

avons parcouru les pistes entre Zagora et Rissani et compté 270 kilomètres, en passant par Tazarine, Aït Saadane et Alnif ; la piste ancienne évitait peut-être Alnif et passait par Fezzou (1), ce qui ne changeait pas beaucoup le nombre de kilomètres. Il est à remarquer qu'au départ de Zagora on devait emprunter le col qui figure sur les cartes sous le nom de Tizi n-Tafilalt (et parfois aussi sous celui de Tizi n-Dra, ce qui indique bien les deux aboutissements de cette piste) et, qu'à environ une étape du Tafilalt, la carte de reconnaissance au 100.000e porte les indications de « Tizi n-Ouchchane » et de « plaine de Tikert n-Ouchchane », qui correspondent remarquablement à « Agguer an-oouchan » = le champ des chacals, mentionné par el-Bekri dans la dernière journée. A une douzaine de kilomètres plus à l'E. la carte indique des jardins et des puits, appelés « Tamerha », où nous serions tenté de reconnaître le dernier lieu cité par el-Bekri : « Amerghad, où commencent les jardins de Sidjilmessa ». Dans un autre itinéraire, d'Aghmat au Sous (2), el-Bekri donne les étapes d'Aghmat à Igli (à l'E. de Taroudant) et à Tamédelt (3), ville qu'il nomme aussi Tameddoult (4) et qui correspond aux ruines de Tamdoult portées sur la carte au 200.000e, à 8 ou 10 kilomètres au S.-S.-O. de Akka ; puis il dit : « La ville de Derâ est à l'orient de Tamedelt et à la distance de six journées », ce qui nous conduit aux environs de Zagora en passant par Foum Zguid, la distance étant du même ordre de grandeur que celle de Zagora à Rissani. El-Bekri ajoute (5) : « Parti de cette dernière ville (Tamedelt), on arrive, après une marche de trois jours, au Ouadi Derâ, et de là, en six jours, à Agrou ». Ceci peut, au premier abord, sembler en contradiction avec l'itinéraire précédent ; mais il faut comprendre que ce nouvel itinéraire rejoint le Dra au S. du Bani et le franchit sans doute au Lektaoua, pour gagner directement Agrou (= Fezzou) sans passer par la « ville de Derâ ». Enfin, au-delà d'Agrou, nous retrouvons comme dans le premier itinéraire « Merghad, situé une journée plus loin, à six milles de Sidjilmessa ». La route de « Sidjilmessa à Aghmat » (6) n'est pas sans intérêt, du fait qu'elle gagne la « rivière de Derâ » en quatre

(1) La 4e étape d'el-BEKRI aboutit à Agrou (variante Agzou) ; M. G. S. COLIN pense qu'il faut identifier ce lieu avec Fezzou qui figure sur les cartes du Service géograph. et sur la carte *Michelin*.

(2) *Op. cit.*, p. 303.

(3) *Op. cit.*, p. 308.

(4) *Op. cit.*, p. 316.

(5) *Op. cit.*, p. 308.

(6) *Op. cit.*, p. 290.

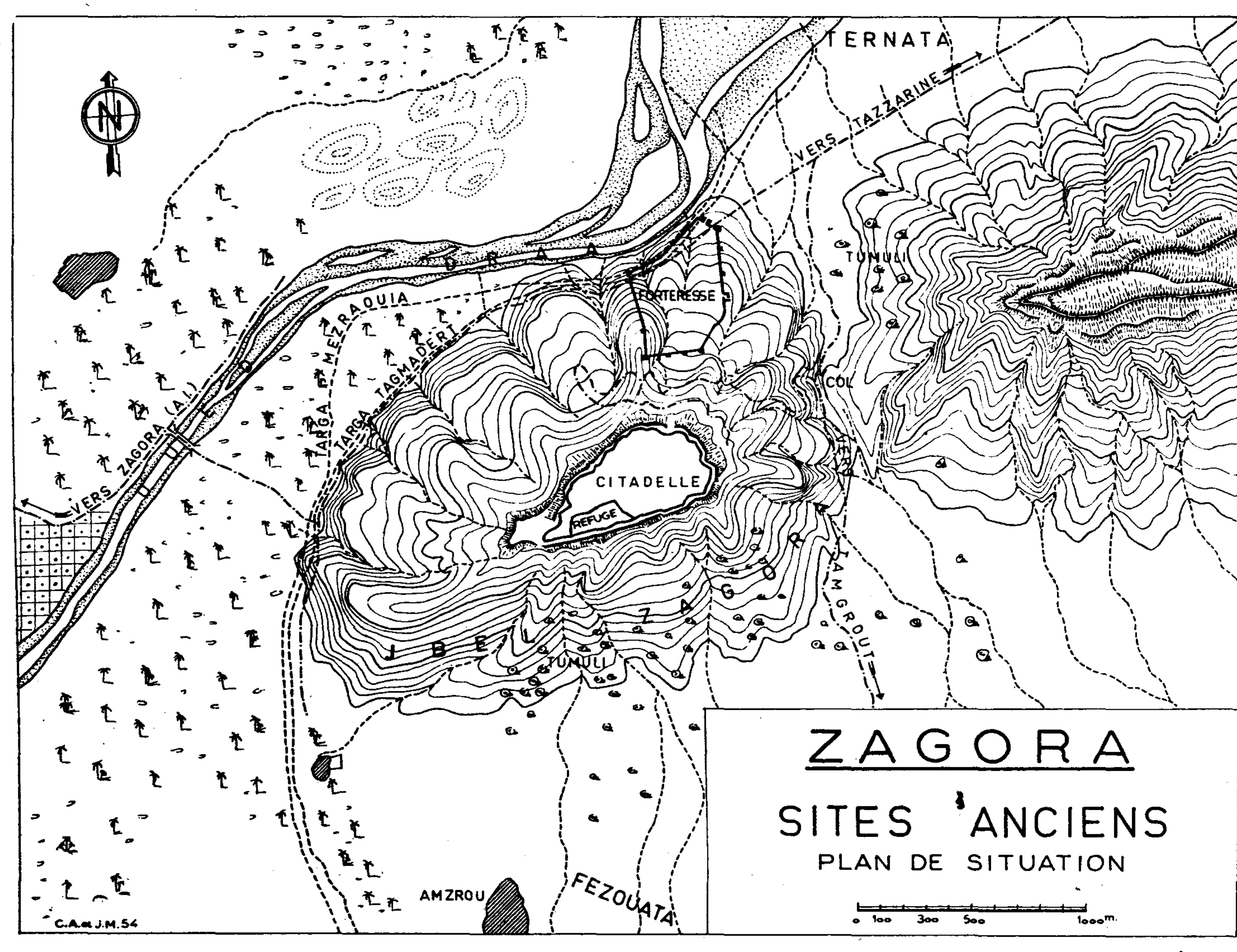


Fig. 1. — Plan de situation.

journées — et non plus en six — puis se poursuit vers Ouarzazate ; il n'est pas douteux qu'el-Bekri désigne cette fois le Dadès sous le nom de « Ouadi Derâ » ; le Dadès n'est d'ailleurs que la partie supérieure du Dra (1). En résumé, la « ville de Derâ » se trouvait sensiblement à mi-chemin entre Akka et Rissani ; renfermant une nombreuse population, elle devait être à proximité de terres fertiles, donc irriguées ; ces quelques indications nous conduisent à situer son emplacement dans le voisinage de l'actuelle Zagora.

Anciennement, on ne devait pas franchir le Dra à hauteur du pont actuel, mais sans doute aux endroits de moindre profondeur, où le fleuve s'étale davantage, plus au N. ou plus au S. Venant du Tizi n-Tafilalt et de Tamgrout, Segonzac le franchit au gué d'Amzrou (2), pour aller en direction de Foum Zguid. C'est sans doute par cet itinéraire qu'Edrisi compte treize journées pour se rendre de Noul à Sedjelmasa (3). C'est le très ancien itinéraire qui joignait le Tafilalt à la Mauritanie et au Soudan par le S. du Sous, en longeant les actuelles possessions de l'Espagne.

Il faut bien admettre que cette ville de Dra est d'autant moins facile à identifier sur le terrain qu'elle n'était entourée ni de remparts ni de fossés ; c'était seulement une réunion de bourgs rapprochés les uns des autres et de champs cultivés (4). Son aspect correspondait vraisemblablement à celui d'un groupement de *qsour*, comme il en existe encore dans les parties les plus fertiles et les plus peuplées du chapelet de palmeraies qui accompagnent le cours du Dra. Centre agricole et commerçant, elle pouvait se déplacer, disparaître ou renaître et changer de nom, au gré des rivalités et des alliances, des conquêtes ou des destructions. En lisant les pages consacrées par Marmol (5) à la province de Dara, on est frappé par le nombre de « villes » dont il parle ; il s'agit bien plutôt d'agglomérations, parfois flanquées d'un « château » pour le gouverneur, rarement dotées de « méchantes murailles » ; ces villes devaient ressembler à la première

(1) Cf. Ms de Segonzac, *Au cœur de l'Atlas*, Mission au Maroc 1904-1905 ; Paris, Larose, 1910, p. 249 : « ... la haute vallée de l'oued Dra, désignée sous le nom d'oued Dadès... ».

(2) Ms de Segonzac, *op. cit.*, p. 107.

(3) Edrisi, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, éd. et trad. Dozy et de Goeje, Leyde, 1866, t. I, p. 205.

(4) Edrisi, *op. cit.*, t. I, p. 207.

(5) Marmol Caravajal (Luy), *L'Afrique*, trad. Perrot d'Ablancourt, Paris, 1667, t. III, chap. IX et suivants.

If it is not easy to locate exactly the old "city", at least the two seguias which run along the left bank of the Dra, at the foot of the jbel Zagora, do they allow us to specify the place where it must have been? the cradle of the Saadian dynasty. The names of these séguias: targa Merzraouia and targa Tagmadert (fig. 1), are those that we were able to collect on the spot; the first combines a Berber term - targa - it an Arabized Berber name - Mezraouia - (= the seguia of Amzrou), it designates the seguia which waters the gardens of Amzrou; the second seguia, called Tagmadert, also bears the name of the place it irrigated; it leads the water a little further, which indicates that the Saadian Tagmadert should not be identified, as has often been proposed, with the ruins of the jbel Zagora, but that it was indeed located, as F. de La Chapelle indicates, between Sert and Amzrou, that is to say a little more to the S. (1). The fact remains that the Zagora summit has always had strategic importance and that it had to be constantly used for the protection of the “towns” of the palm grove.

Marrakech simplement groupée auprès de la forteresse, avant que le danger almohade n'ait contraint 'Ali b. Yousof à l'entourer de murailles.

S'il n'est pas facile de localiser exactement l'ancienne « ville », du moins les deux séguias qui longent la rive gauche du Dra, au pied du jbel Zagora, nous permettent-elles de préciser le lieu où a dû se trouver le berceau de la dynastie saadienne. Les noms de ces séguias : *targa Merzraouia* et *targa Tagmadert* (fig. 1), sont ceux que nous avons pu recueillir sur place ; le premier allie un terme berbère — *targa* — à un nom berbère arabisé — *Mezraouia* — (= la séguia d'Amzrou), il désigne la séguia qui arrose les jardins d'Amzrou ; la deuxième séguia, appelée Tagmadert, porte également le nom du lieu qu'elle irriguait ; elle conduit l'eau un peu plus loin, ce qui indique que la Tagmadert saadienne ne doit pas être identifiée, comme on l'a souvent proposé, aux ruines du jbel Zagora, mais qu'elle était bien située, comme l'indique F. de La Chapelle, entre Sert et Amzrou, c'est-à-dire un peu plus au S. (1). Il n'en reste pas moins que le sommet de Zagora a eu, de tout temps, une importance stratégique et qu'il a dû être constamment utilisé pour la protection des « villes » de la palmeraie. Lorsque Marmol écrit (2) que Tagmadert, « d'où sont venus les Chérifs dont les descendants règnent aujourd'hui sur Fès et Maroc », est une ville de 1.500 habitants, à vingt lieues de Quiteoa (Lektaoua, vers le S.-E. au coude du Dra), il indique qu'elle est défendue par un « château » sur le haut d'une montagne ; il s'agit certainement du sommet couvert de ruines que nous connaissons sous le nom de Zagora : ces ruines ne sont pas celles de la ville saadienne, mais le sommet était certainement occupé par une garnison.

LA FORTERESSE

Un premier et court séjour à Zagora, en avril 1952, nous permit de lever le plan de l'enceinte fortifiée, d'effectuer quelques sondages et d'amorcer des fouilles. En février 1954, nous eûmes la possibilité de retourner pour deux semaines à Zagora et de terminer les fouilles sur quelques emplacements limités (3).

(1) F. de la Chapelle, *Une cité de l'oued Dra sous le protectorat des Nomades*, *Hespéris*, 1929, 1er trim., p. 39.
(2) Marmol, *op. cit.*, t. III, chap. XIV.
(3) Nous gardons le meilleur souvenir de l'aimable accueil trouvé à Zagora et sommes parti-

When Marmol writes (2) that Tagmadert, "from where came the Cherifs whose descendants now reign over Fez and Morocco", is a town of 1,500 inhabitants, twenty leagues from Quiteoa (Lektaoua, towards the S.- E. at the elbow of the Dra), it indicates that it is defended by a "castle" on the top of a mountain; it is certainly the summit covered with ruins that we know under the name of Zagora: these ruins are not those of the Saadian city, but the summit was certainly occupied by a garrison.

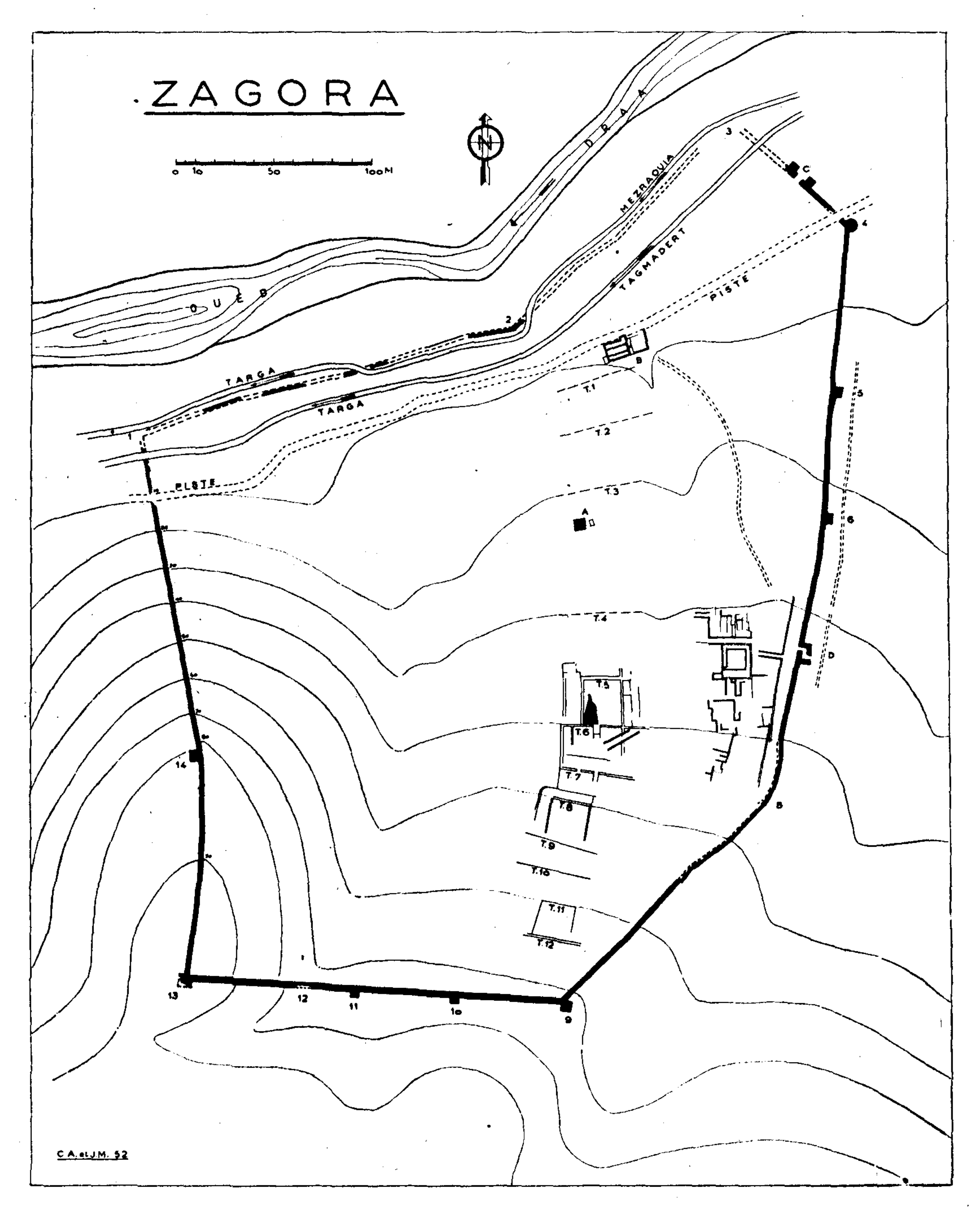


Fig. 2. — Plan de la forteresse.



a - Vue d'ensemble : forteresse et jbel Zagora.



b - Début des fouilles du hamman B.

Pl. I



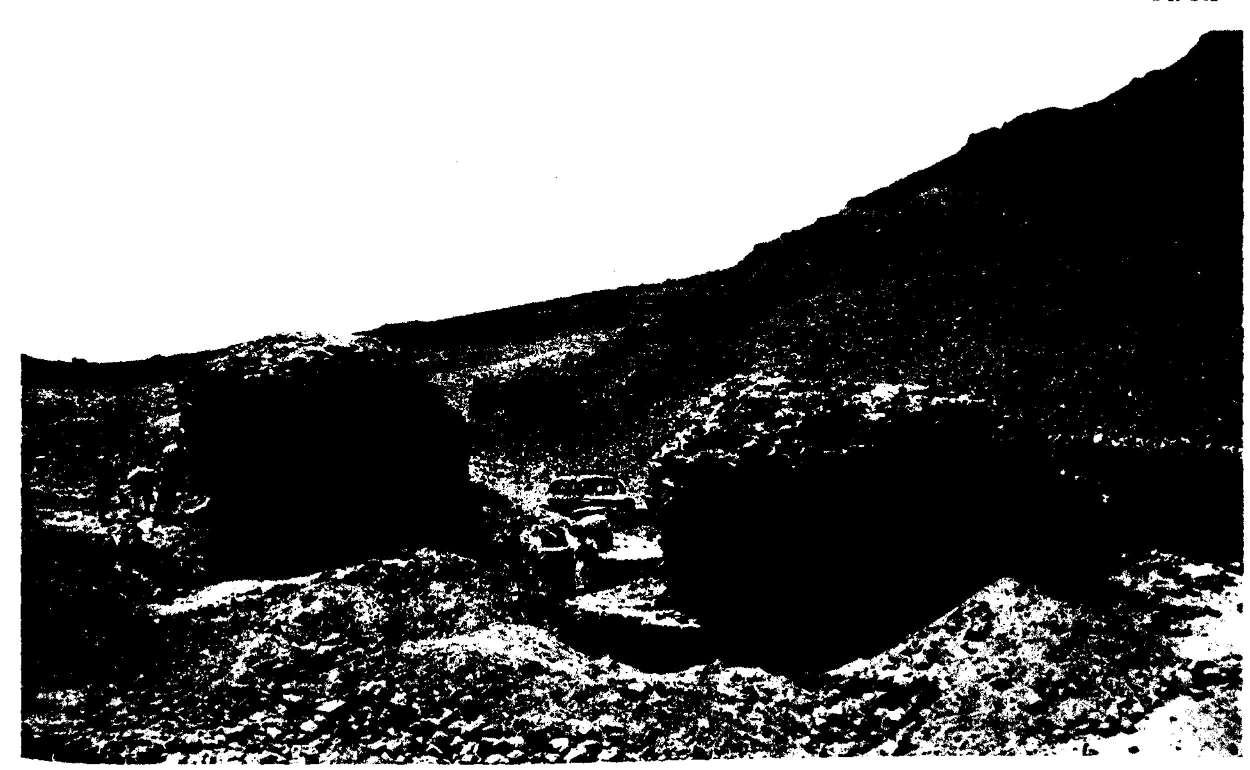
a - Bastion 9 et rempart, vus du S.-E.



b - Intérieur de la porte D, vu du N.-E.



c - Joints de la face S du bastion 9.



a - Bastions de la porte C, vus du N.



b - Avant mur et bastion porte D, vus du N.



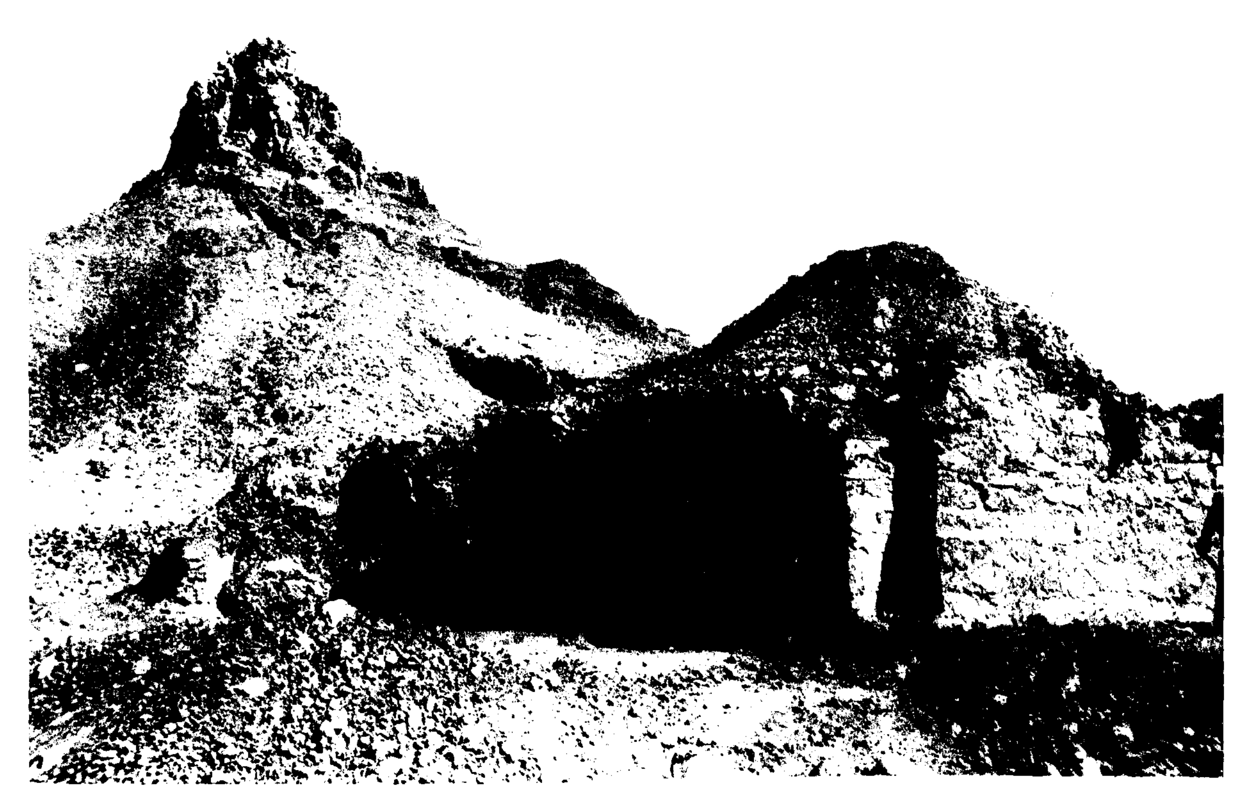
c. - Rempart S, bastions 9, 10, 11, vus de l'O.



a - Porte D, vue de l'extérieur.



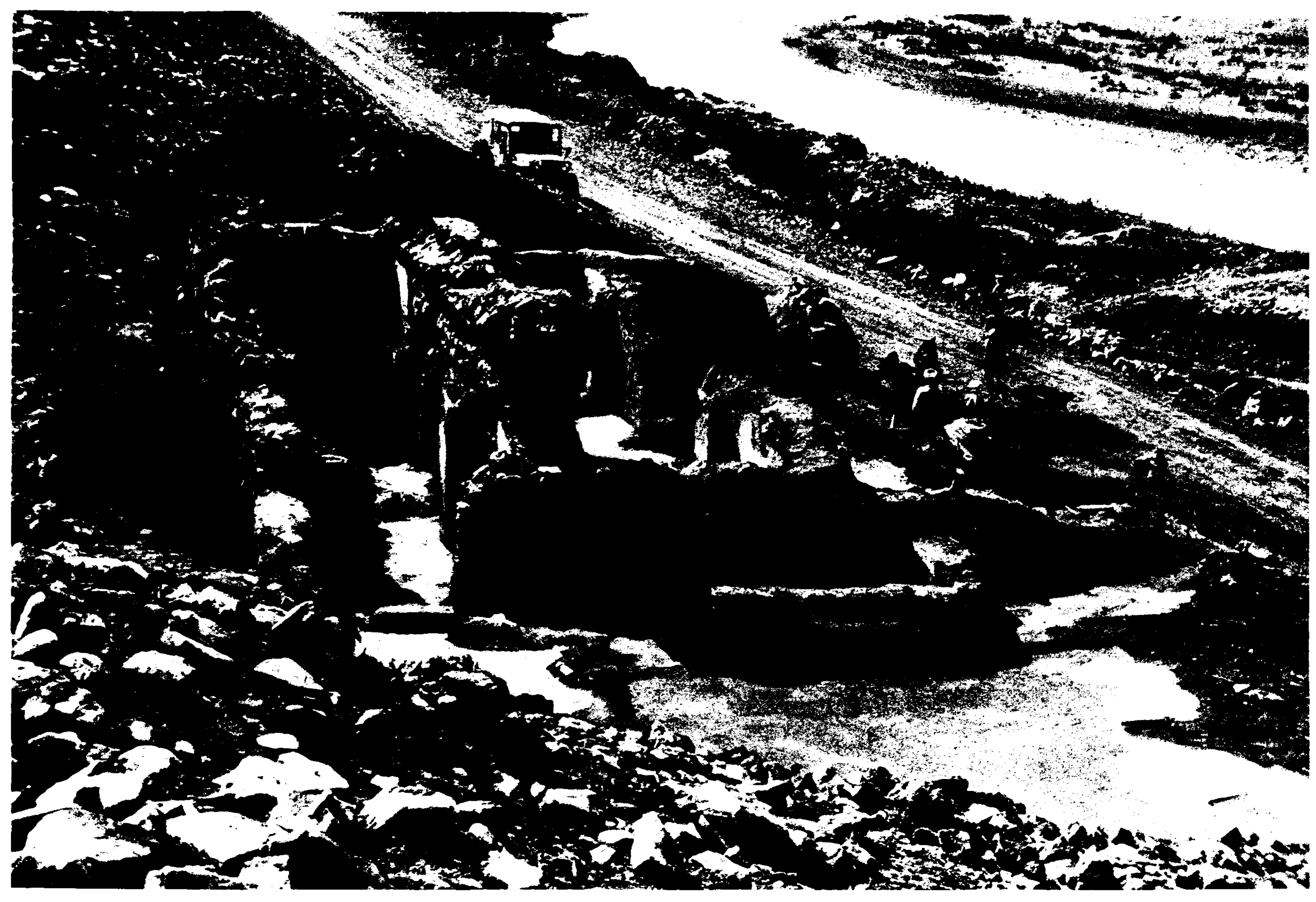
b - Porte D, vue de l'intérieur.



a - Base de la tour A, angle N.-O.



b - Tour ronde 4, vu de l'E.



Le hammam B, vu de l'E.

Tout le site se présente d'abord sous l'aspect d'un étonnant amoncellement de pierres ; hors les limites de la palmeraie irriguée, c'est le triomphe du minéral : la montagne semble couverte de pierres éboulées (Pl. I). Le rempart demeure pourtant nettement visible, du moins sur trois côtés. Il délimite une vaste enceinte de forme irrégulière, couvrant une dizaine d'hectares et s'abaissant vers le N. (fig. 2). Le côté O. suit l'arête d'un mouvement de terrain fort abrupt et le point le plus élevé, à l'angle S.-O. (bastion 13), se trouve à 90 mètres au-dessus du point le plus bas, à l'angle N.-E. (porte C). Vers le N., des séguias ont été creusées, postérieurement à l'abandon de la forteresse ; leurs déblais masquent le rempart qu'elles ont certainement endommagé, mais il apparaît encore sur une vingtaine de mètres, entre les séguias, formant un angle rentrant ; la muraille longeait l'oued. Épaisse de 2 m. 50 à 3 mètres, elle est construite uniquement en pierre ; c'est un blocage de moellons entre deux parements de blocs dégrossis. Les assises sont irrégulières ; par endroits, de petites pierres plates viennent les égaliser. La liaison est assurée par un mortier de terre contenant un faible pourcentage de chaux. Des joints plats en mortier de chaux, aux contours souvent arrondis, épousent à peu près la forme des pierres et se détachent en léger relief. Nous les avons retrouvés à l'extérieur du rempart, notamment aux faces S. et E. du bastion 9 (Pl. II *c*), à l'angle formé par la courtine et la face N. du bastion 6, et à la face E. du bastion N. de la porte C.

Le rempart a été démantelé, puis remonté à une époque plus récente, mais avec une épaisseur moindre ; les assises, qui semblent alors plus régulières, sont liées seulement au mortier de terre. Quelques brèches enfin, ont été regarnies en pierre sèche, en talus. Les bastions sont inégalement répartis ; ils sont quadrangulaires et pleins, c'est-à-dire que ce qui en subsiste ne laisse pas apercevoir de chambre intérieure ; le bastion 9 en particulier, le mieux conservé et qui mesure encore près de neuf mètres de hauteur, est entièrement plein (Pl. II *a*). Tous ces bastions, en saillie vers l'extérieur du rempart, sont construits comme la muraille et en même temps qu'elle : les pierres des parements sont liées entre elles. D'après les traces visibles sur la face N. du bastion 9, la muraille devait atteindre la même hauteur. Sa largeur permet de penser qu'un chemin de ronde et un

culièrement reconnaissants au Commandant Jouin et à ses adjoints pour l'intérêt qu'ils ont bien voulu prendre à nos travaux et l'aide efficace qu'ils nous ont accordée.

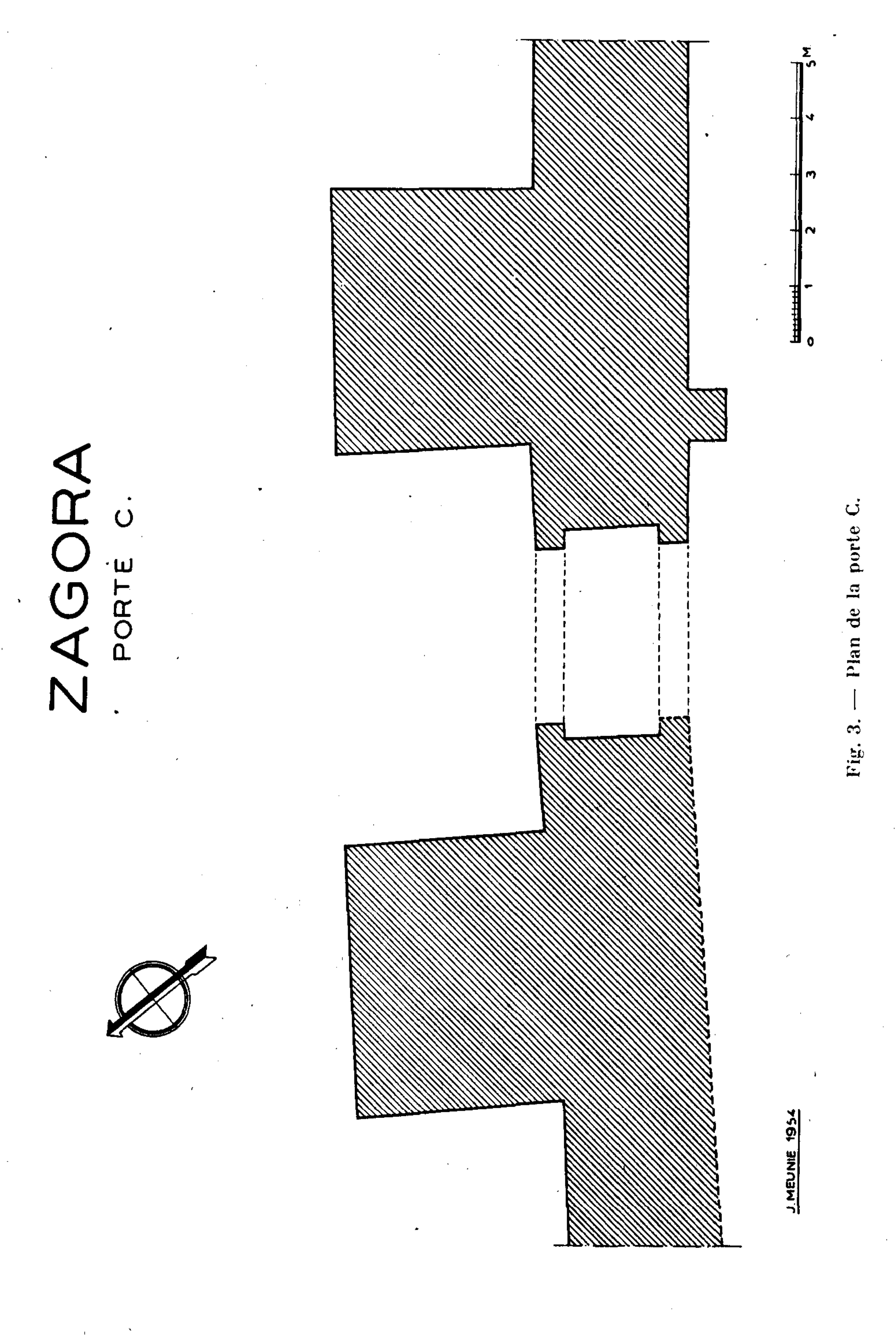


Fig. 3. — Plan de la porte C.

parapet crénelé existaient au sommet, mais nous n'avons pas trouvé trace d'escalier pour y accéder — à l'exception de l'escalier de la porte D, qui ne pouvait suffire pour desservir l'ensemble d'un rempart se développant sur 1.350 mètres de longueur. Une seule tour de plan circulaire se remarque parmi tous ces bastions (4) (Pl. V *b*) ; elle apparaît comme un signe d'archaïsme et surprend autant que la tour sur plan en forme d'amande de la qasba n-Nesrani du Zerhoun ([1]).

Les fouilles ont permis de dégager les portes. La principale se trouve au N.-E. (porte C) (fig. 3 et pl. III *a*) ; elle s'ouvre dans l'alignement du rempart, entre deux bastions saillants. Les vantaux se rabattaient entre des pieds-droits placés en avant et en arrière du passage. Aucune trace de construction n'a pu être retrouvée vers l'intérieur. Pourtant, la base d'un large pied-droit subsiste à l'arrière du bastion S. et permet d'imaginer un arc perpendiculaire à la direction du rempart, donc l'existence de constructions prolongeant la porte à l'intérieur de l'enceinte ; dans ce cas, il serait très vraisemblable que l'entrée ait été coudée, mais étant donné le peu d'indices qui subsistent, il n'est pas possible d'en décider. Les bastions encadrant la porte sont pleins ; avant les fouilles, ils apparaissaient comme deux blocs informes et très dégradés ; leurs faces intactes ont pu être retrouvées au-dessous du niveau du sol actuel et de faux-joints, semblables à ceux du bastion 9, subsistent en quelques places.

Une autre porte (D) (fig. 4) existe vers le milieu de la face E. de l'enceinte ; elle n'est pas encadrée par des bastions, mais s'ouvre dans le bastion lui-même ; le passage présente un double coude, en baïonnette. On pénétrait sous deux arcs, vraisemblablement en plein cintre et reposant sur des pieds-droits entre lesquels se rabattaient les vantaux de la porte. Face à l'entrée, une niche profonde s'ouvre dans le mur (Pl. II *b* et IV *a*) ; l'arc en plein cintre subsiste, appareillé en blocs de pierre formant claveaux rayonnants. Une autre niche semblable, au sol surélevé formant banquette, est creusée dans le mur E. du bastion, face aux deux arcs donnant accès à l'intérieur de la forteresse (Pl. IV *b*). Une particularité que nous avions déjà remarquée au Tasghimout ([2]) et qui existait aussi près de Taghjicht ([3]),

(1) Cf. P. Berthier, *Essai sur l'histoire du Massif de Moulay Idris*, Moncho, Rabat, 1938.

(2) C. Allain et J. Meunié, *Recherches archéologiques au Tasghimout des Mesfloua*, *Hespéris*, 3e-4e trim. 1951, p. 398 et fig. 7.

(3) P. Ricard, *Une forteresse maghrébine de l'Anti-Atlas (XIIe s.)*, extr. du IVe Congrès de la Féder. des Soc. sav. de l'Afr. du Nord, tir. à part, pp. 6-7.

se retrouve ici : un escalier s'amorce sous un petit arc, entre les pieds-droits du côté N. ; il se trouvait masqué par le vantail de la porte lorsque celle-ci s'ouvrait. Cet escalier s'élève d'abord dans l'épaisseur du rempart, puis tourne vers l'E. et le S., dans le mur du bastion. Peut-être existait-il une chambre à l'étage, en tout cas ce bastion-porte est le seul dont l'intérieur ne soit pas rempli par un blocage de maçonnerie.

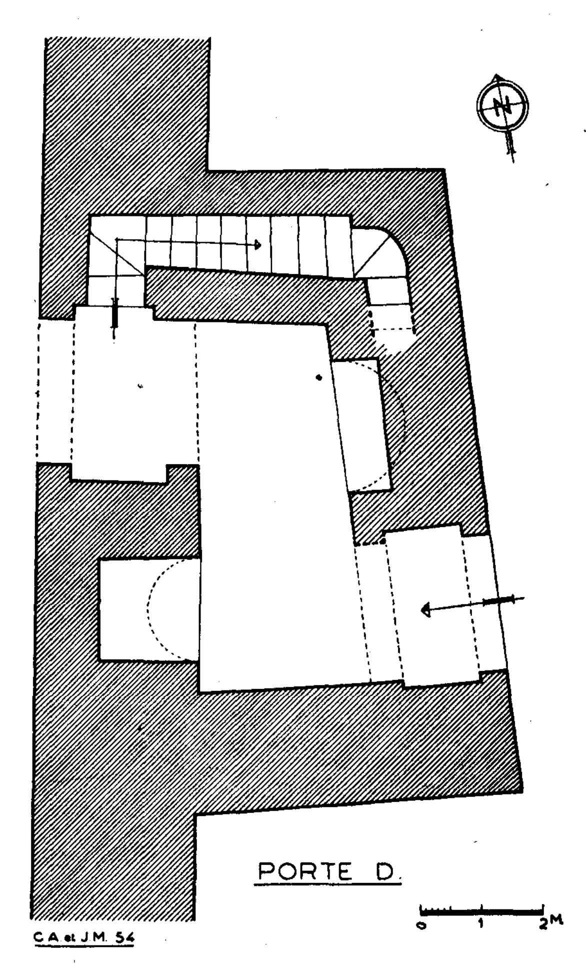


Fig. 4. — Plan de la porte D.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, il semble qu'il n'a pas existé d'autre porte dans l'enceinte. Il aurait pu en exister une vers l'angle N.-O., là où passent les séguias ; nous avons vérifié qu'il n'y a pas eu de bastion auprès de la piste actuelle : le rempart dévallait, parfaitement rectiligne, depuis le bastion 14 jusqu'à l'angle N.-O. qui se trouvait entre les deux séguias et où l'aspect très pierreux du remblai incite à reconnaître l'emplacement d'une tour ou bastion ; une porte s'abritait-elle auprès de ce bastion ? Il est possible également qu'il y ait eu une poterne vers l'oued, dans le mur N., mais toute cette région, traversée par deux séguias en activité, reste interdite au fouilleur. Aucune trace de porte n'a pu être relevée dans le mur S. (Pl. III *c*), il semble donc qu'il n'y a pas eu de communication directe avec les ruines du sommet. Pourtant deux murs, partant des angles S.-E. et S.-O. (bastions 9 et 13), relient l'enceinte fortifiée inférieure aux constructions supérieures, ou du moins au dernier ressaut vertical de

la falaise qui supporte les constructions. L'appareil de ces murs est semblable à celui de la réfection de la forteresse inférieure et semblable aussi à celui des murs d'enceinte de l'agglomération supérieure ; plus que d'unir les constructions de la base et celles du sommet, il semble que ces murs ont eu surtout pour but d'interdire le passage entre les deux groupes.

Il convient enfin de signaler l'existence d'un avant-mur dont les restes s'allongent sur 160 mètres environ devant la face E. du rempart (bastions 5, 6 et porte D) ; de faible épaisseur — à peine un mètre — il est maçonné de pierres liées au mortier de terre et pourrait dater de la même époque que la réfection du rempart (Pl. III *b*).

A l'intérieur de la vaste enceinte que nous venons d'examiner, une grande partie du sol est couverte de pierres éboulées ; les constructions furent nombreuses, sauf dans la partie O. où la pente est très abrupte. Entre la piste et le bastion 9, en direction générale N.-S., une douzaine de terrasses se trouvent étagées (fig. 2). Les murs de soutènement subsistent ; des bases de murs disposées en carré autour du centre vide de chaque plate-forme sont les vestiges des chambres entourant un patio. Des restes de *dess* (enduit de chaux) se remarquent au sol, en plusieurs endroits et particulièrement sur la terrasse 5 où se trouvait la principale habitation, tout au moins la plus vaste : le patio mesure 20 mètres de côté. Ce qui subsiste de maçonnerie — quelques bases de murs — était construit en pierre et recouvert d'un enduit semblable à celui du sol. De nombreuses briques cuites (1) et des fragments de tuiles jonchaient le sol des terrasses 5, 6, 7 et 8. Il est possible que les parties hautes des murs de certaines habitations aient été édifiées en terre, si l'on en juge par les déblais de la terrasse 3, mais le plan des constructions n'a pu être retrouvé en cet endroit ; seule une base carrée en pierre est encore debout (fig. 2, A et Pl. V *a*) ; ce socle plein mesure six mètres de côté et deux mètres dix de hauteur sur la face N. ; il se prolongeait en hauteur par des briques de terre crue (2) qui subsistent sur un mètre cinquante d'épaisseur. La masse quadrangulaire est pleine et aucune chambre, non plus qu'aucune ouverture d'accès, n'est actuellement visible. L'appareil des pierres de la base est du même type que celui des parties les plus anciennes des remparts ; des faux-joints plats en léger relief sont nettement apparents sur la face S., ils ressemblent

(1) Dimensions des briques cuites : 0 m. 25 ½ × 0 m. 12 × 0 m. 04 à 0 m. 05.
(2) Dimensions des briques de terre crue de A : 0 m. 28 × 0 m. 14 × 0 m. 07.

à ceux remarqués à l'extérieur des remparts, mais avec prédominance de lignes droites sur les courbes. Quelle pouvait être la destination de cet édifice ? Une tour de garde semble peu plausible, étant donnée sa situation au centre de l'enceinte, qui comportait par ailleurs bien d'autres bastions placés dans une position plus dominante (bastions 9, 13, 14). Peut-être s'agit-il d'un minaret ; son accès se serait trouvé au-dessus du niveau des toits d'une mosquée — dont nous n'avons pas pu identifier les restes.

Un autre groupe de constructions se reconnait vers l'E., à l'intérieur de la porte D. Un long mur, en pierres liées par un mortier de terre, partant des abords de cette porte, s'abaisse en direction des constructions B ; il détermine une sorte de triangle allongé dans l'angle N.-E. et semble dater d'une époque plus récente que la construction des remparts. Les nombreuses constructions qui ont existé à l'intérieur de la forteresse datent certainement d'époques très diverses ; la plupart avaient été édifiées sur plan quadrangulaire mais, dans le ravin de l'O., ou sur ses pentes abruptes, on retrouve quelques enclos en pierre sèche, d'aspect plus rustique et s'appuyant sur d'énormes blocs qui ont dû rouler du sommet.

LE HAMMAM

Vers le bas de la pente générale du terrain, juste contre la piste (B de la fig. 2 et Pl. I *b*), un bloc de maçonnerie dépassait le sol ; il constituait visiblement le mur séparatif de deux chambres voûtées. Les voûtes étaient effondrées, mais l'amorce des berceaux subsistait de part et d'autre du mur. En 1952, nous avions commencé le dégagement et reconnu l'existence de deux salles allongées côte à côte (II et III du plan, fig. 6), mais sans avoir le temps de les visiter entièrement. A l'extrémité E. de la salle II, nous avions atteint le sol et retrouvé son enduit en *dess*. A l'O. et à un niveau supérieur subsistaient deux petits réservoirs communicant entre eux (VI) ; un trou dans le mur pouvait marquer l'emplacement d'un conduit qui aurait déversé en II l'eau du bassin VI. Nous avions pensé à des citernes avec leur bassin de décantation... En reprenant la fouille en février 1954, nous avons dégagé une troisième pièce au N. des deux premières (IV) et retrouvé les communications entre ces trois salles parallèles. Vers l'E., dans le petit thalweg raviné par les eaux de ruissellement, est apparu une large salle carrée. Dès lors, le doute n'était plus permis : il s'agissait d'un hammam (Pl. VI).

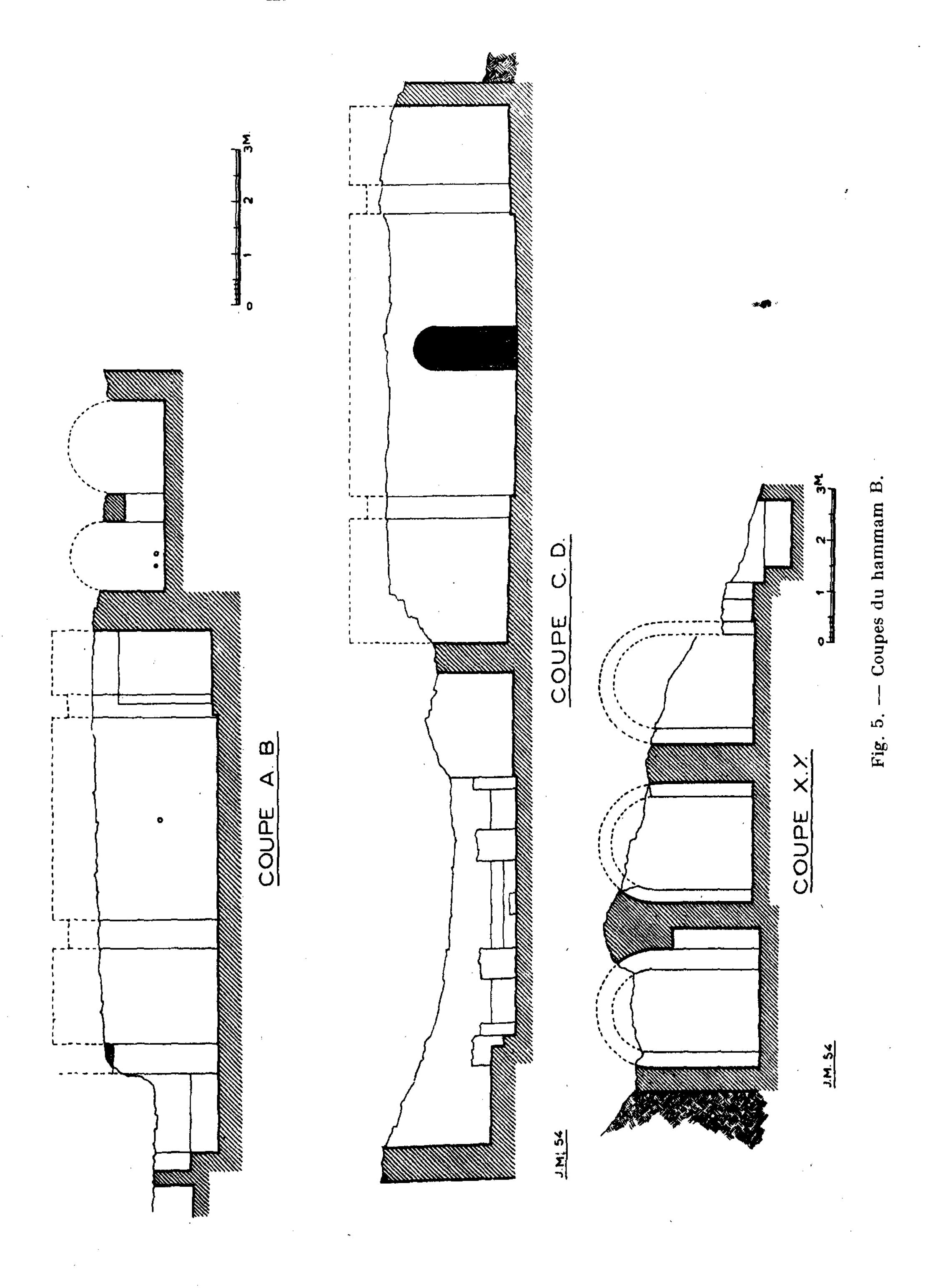


Fig. 5. — Coupes du hammam B.

La grande salle (I) sensiblement carrée, est entourée de douze piliers de briques ; les côtés E. et S., surélevés, forment galeries, tandis qu'un bassin alimenté en eau froide occupe le milieu du côté O. (I b) ; le côté N, contre la piste, est entièrement démoli et les emplacements des piliers ainsi que le trou semi-circulaire servant à l'évacuation des eaux apparaissent seuls dans le *dess* du sol. Il est curieux de noter que le canal cimenté moderne, établi sous la piste, occupe l'emplacement même de l'ancien égout. Des seuils, constitutés par une rangée de briques posées de champ, permettent de situer l'accès du hammam ; la porte se trouvait au N. et on entrait en passant les seuils I e et I d ; par le seuil I c, à l'angle N.-O., on gagnait vraisemblablement les latrines ; le couloir muni de banquettes, au S.-O. (I a), conduisait aux trois salles constituant le bain proprement dit. Tous ces passages sont coudés. Ce premier local, de belles dimensions, correspond à la salle de déshabillage et de repos. Les galeries surélevées accueillaient les clients qui venaient s'asseoir ou s'étendre pour deviser, se reposer, se restaurer — le lieu s'y prête à merveille et nos ouvriers n'ont pas hésité à reconnaître sa destination : « nous allons balayer et on pourra préparer le thé ». La disposition de cette salle carrée rappelle celle du petit bain des teinturiers à Tlemcen (1) où se trouvaient également des galeries surélevées ; mais, comme pour les mosquées almoravides ou almohades, les colonnes étaient ici remplacées par des piliers. Le mode de couverture de cette salle n'est pas facile à préciser ; la faible quantité de matériaux de déblai vers le centre permet de se demander s'il a existé une coupole, ou si le vide central était demeuré à ciel ouvert. Le hammam à patio est d'ailleurs un type qui a existé à Fès, du moins à l'époque mérinite (2). Ici, dans le S. du Maroc, le patio découvert correspond encore mieux au climat ; il aurait été tout à fait conforme à un usage qui s'est perpétué dans les *qasba :* quelques palmes ou branchages, disposés au-dessus de l'ouverture au niveau de la terrasse, permettent de régler l'accès de l'air et de la lumière.

Les trois autres salles, voûtées en berceau, sont parallèles entre elles, mais perpendiculaires au patio. Elles communiquent par des portes situées au centre de leurs murs mitoyens et l'accès du patio est à une extrémité de

(1). G. Marçais, *Manuel d'Art musulman*, I, Picard 1926, p. 311 ; et *L'Architecture musulmane d'Occident*, A. M. G., 1955, p. 216 ; W. et G. Marçais, *Les Monuments arabes de Tlemcen*, Fontemoing, 1903, pp. 162-169.

(2) E. Pauty, *Vue d'ensemble sur les hammans de Rabat-Salé*, extr. de *Revue africaine*, 3e-4e trim. 1944, p. 212.

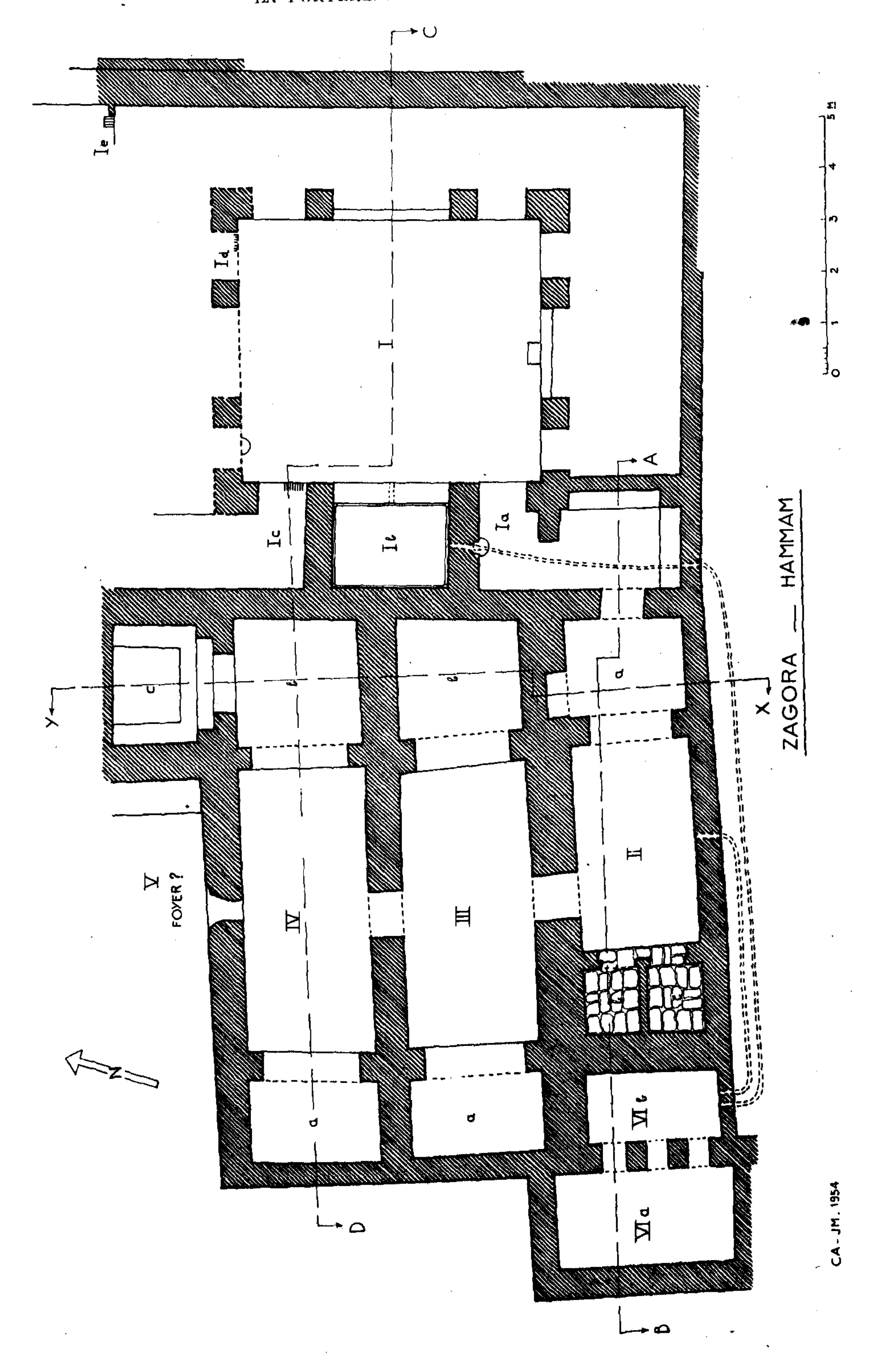


Fig. 6. — Plan du hammam B.

la salle S. (II a) ; à l'autre extrémité de la salle se trouvent deux cabines ou isoloirs (II b et c) au sol dallé de pierre. Les salles III et IV présentent, à chaque extrémité, des sortes d'alcôves surélevées d'une marche ; vers le N., la salle IV communique avec une cuve en contre-bas (c) qui était vraisemblablement alimentée en eau chaude. La chaufferie, qui est habituellement située à un niveau plus bas que celui de la salle chaude, trouvait tout naturellement sa place du côté N. où le terrain s'abaisse vers la rivière ; des cendres s'y remarquaient en grande quantité (V) ; mais la piste passe maintenant sur toute cette partie qui est fort endommagée. Notons qu'il n'a pas été retrouvé d'hypocaustes, ni de tuyaux de fumée à l'intérieur des murs. Il est très probable que c'est la vapeur d'eau qui procurait la chaleur en même temps que l'humidité ; ceci correspond parfaitement aux exigences d'un climat sec.

L'alimentation en eau froide se faisait par l'intermédiaire des deux citerneaux de l'angle S.-O. Deux canalisations de poterie (1), partant de VI b, longeaient le mur S à l'extérieur ; l'une pénétrait dans la salle II et une cuve devait exister en cet endroit ; l'autre traversait le mur un peu plus loin à l'E., passait sous la banquette et sous le sol de I a, pour se relever à la verticale dans le mur de I b et alimenter ce bassin. La vidange du bassin s'effectuait par un trou situé au ras du sol du patio et la pente générale du *dess* évacuait l'eau vers l'égout situé à l'angle N.-O. du patio. Ces deux canalisations sont les seules qui aient été retrouvées et nous ne savons pas d'où provenait l'eau qui remplissait les citerneaux ; sans doute existait-il des puits. Des amas de schiste vert décomposé se remarquent en quelques endroits ; ces déblais proviennent vraisemblablement de terrassements effectués en profondeur et pourraient indiquer des emplacements de puits ou de *khettara*-s. Un amas de cette sorte se trouve au bord du petit ravin, au-dessus du hammam ; un autre très important, immédiatement à l'E. de la tour A.

Les murs du hammam sont construits en pierre, mais, en quelques endroits et particulièrement au-dessus de la naissance des voûtes en berceau, des lits de briques sont intercalés dans la maçonnerie. Les piliers, arcs, pieds-droits, marches et seuils sont en brique (2). Les murs et les sols

(1) Les tuyaux de poterie mesurent : long. 0 m. 43, diam. extér. 72 et 100 millimètres, diam. intér. 53 et 90 millimètres, épaiss. des bords 10 millimètres, épaiss. au centre 15 millimètres.

(2) Les briques cuites mesurent en moyenne : 0 m. 25 × 0 m. 12 ½ × 0 m. 04 à 0 m. 04 ½.

ont été revêtus d'un enduit en *dess*. La cuve à eau du patio présente un quart de rond dans tous les angles verticaux et horizontaux.

Les bains d'Afrique du Nord et d'Espagne sont généralement constitués par une suite de salles ajoutées les unes aux autres sur un même axe et non par des salles groupées autour d'une coupole centrale. Le hammam de Zagora est bien de ce type et c'est aux bains les plus simples, tels ceux de Chella et d'Oujda (1), qu'il ressemble le plus, avec cependant une légère différence, résultant peut-être de la configuration du terrain : le patio-vestiaire-salle de repos n'est pas dans le prolongement des trois autres salles, mais placé sur le côté ; il semble, d'après la description de M. G. Marçais, mais je n'ai pas vu de plan, que cette disposition a pu se trouver également au bain d'El-Eubâd à Tlemcen (2) ; de plus et contrairement à ce qui semble avoir été la règle ailleurs, la salle médiane (salle tiède) n'est pas plus importante que ses voisines ; ici, seule la première des trois, la salle froide, est plus petite. A Oujda, peut-être le bain le plus ancien qui ait été étudié au Maroc (3), c'est la salle médiane qui est, au contraire, la plus petite. A Zagora, nous voyons dans la troisième salle la cuve à eau chaude prise sur l'emplacement de la chaufferie, de la même manière que dans les bains mérinites de Chella, d'el-Alou (Rabat), el-Mokhfiya (Fès), ou ceux de las Tumbas à Grenade (4).

CONCLUSION

S'il n'est pas possible, faute d'inscription ou même d'éléments de décor, de dater de façon précise le hammam de Zagora, du moins pouvons-nous remarquer la simplicité de son plan et sa concordance avec les plans de hammams qui sont parmi les plus anciens actuellement connus en Afrique du Nord. La maçonnerie en pierre, avec quelques parties en brique cuite, mais à l'exclusion du pisé, le manque même de régularité que l'on constate dans l'exécution du plan, nous inciteraient à lui assigner une date antérieure à l'époque mérinite. Sa ressemblance avec les autres constructions de la

(1) Cf. G. Marçais, *Manuel d'Art musulman*, II, pp. 558-559 et fig. 296 ; et *L'Architecture musulmane d'Occident*, A. M. G. 1955, pp. 315-316 et fig. 191.

(2) Cf. W. et G. Marçais, *Les Monuments arabes de Tlemcen*, p. 281.

(3) Édifié par le Mérinide Abou Ya 'qoub en 696/1296.

(4) Cf. H. Terrasse, *Trois bains mérinides du Maroc*, ap. « Mélanges William Marçais », Maisonneuve, Paris, 1950, pp. 311-320 et fig. 1, 3 et 5.

forteresse, telles que la base de la tour A, ou la porte D, laisse supposer que toutes doivent être contemporaines. Il s'agit donc de dater la forteresse.

La position qu'elle occupe paraît, au premier abord, incompréhensible : située à flanc de montagne, elle est entièrement dominée par le sommet ; il semble donc que ses occupants ne devaient pas craindre d'attaque venant du S., mais pouvaient au contraire compter sur le pays situé derrière eux, sur la rive gauche du Dra, vers Tamgrout, et que le sommet du jbel était lui-même en leur possession. La forteresse devait être l'avancée extrême d'un pays face à un autre — de la même manière que ses ruines se trouvent encore actuellement à la limite du Fezouata, face au Ternata. Sa situation au bord de l'oued n'avait sans doute pas seulement pour but d'assurer son approvisionnement en eau, mais principalement de surveiller le passage. Les portes situées au N. et à l'E. permettaient des sorties rapides pour intercepter ou contrôler tout ce qui s'engageait dans le passage situé entre les deux sommets du jbel Zagora. La piste actuelle, le long de l'oued et des séguias, n'existait pas autrefois ; la présence de la forteresse interdisait de suivre la rive gauche du Dra entre le jbel et l'oued et obligeait à emprunter le col qui a dû être toujours très fréquenté ; il l'était encore au XVIIIe siècle et avait mauvaise réputation : « Il y a un col de sable du côté du Nord, où sont à craindre les pillards Arabes Roha et d'autres » (1).

L'aspect des remparts, les bastions quadrangulaires, la construction en pierre et l'appareil avec les petites pierres intercalées, les faux-joints, la forme irrégulière même du plan polygonal, apparentent la forteresse de Zagora à d'autres dont la datation est certaine : Tasghimout (2), Tafarkaggunt du Kik des Ghaighra (3), Tunaktayan dans le Zerhoun (4), qui figurent dans la liste des « forteresses bâties par les Almoravides » données par Al-Baidak (5). Le mode de construction du rempart en pierre ressemble aussi à celui de la seule partie subsistante des murailles

(1) *La Rihla du Marabout de Tasaft*, texte arabe du XVIIIe siècle, trad. et annoté par le Colonel JUSTINARD, Geuthner 1940, p. 127.

(2) Cf. H. BASSET et H. TERRASSE, *Sanctuaires et forteresses almohades*, Coll. *Hespéris*, Larose 1932, pp. 377-391. C. ALLAIN et J. MEUNIÉ, *Recherches archéol. au Tasghimout des Mesfioua*, *Hespéris* 3-4, 1951, pp. 381-405.

(3) Nous avons levé le plan de cette forteresse en juin 1953 et espérons pouvoir y retourner pour effectuer quelques fouilles.

(4) Cf. P. BERTHIER, *Essai sur l'histoire du Massif de Moulay Idris*, éd. F. Moncho, Rabat, 1938, pp. 81-100.

(5) E. LÉVI-PROVENÇAL, *Documents inédits d'histoire almohade*, Geuthner, 1928, pp. 218-221.

de Basra [1], flanquées de tours demi-rondes et pleines, desquelles il faut peut-être rapprocher la tour circulaire de Zagora. Sans attacher trop d'importance au caractère archaïque de cette tour ronde, mais en notant également l'absence de pisé (ou de béton) dans les murailles, il apparaît bien que ces remparts ne sauraient être confondus avec les constructions almohades et qu'ils leur sont antérieurs.

Les textes anciens donnent peu de détails sur le Dra. Nous savons que les Almoravides s'avancèrent jusqu'au Dra, en chassèrent le gouverneur nommé par l'émir de Sijilmassa et s'emparèrent de mille cinq cents chameaux ; puis, après avoir vaincu et tué Masoud ibn Ouanoudîn (émir des Maghraoua), ils occupèrent Sijilmassa, où ils établirent un gouverneur et une garnison. Le *Qirtas* place l'événement en 447 et indique 1500 chameaux [2] ; Ibn Khaldoun donne la date de 445 (= 1053-54 J.-C.) et parle de 50.000 chameaux [3] ; le chiffre de 1500 paraît devoir être plus proche de la réalité.

C'est seulement un peu plus tard que les Almoravides conquirent le Sous, puis Aghmat et fondèrent Marrakech. Leur première incursion s'était limitée aux oasis du Dra et du Tafilalt. La forteresse de Zagora semble bien dater de cette époque qui marqua le début de la conquête du Maghreb. Elle serait antérieure à toutes celles citées par Al-Baidak et qui furent édifiées pour essayer de résister à la menace almohade ; antérieure aussi à la forteresse de Marrakech [4], elle doit être datée du troisième quart du XIe siècle. Si les Almoravides eurent alors à se défendre, ce dut être seulement contre le N. et l'O. En arrière, vers l'E., Sijilmassa était sous leur domination [5] ; au S., le désert était leur terrain de parcours habituel ; vers le N.-O., en attendant la conquête qui n'allait plus tarder, ils avaient besoin de se garder et, plus encore sans doute, de pouvoir rassembler leurs troupes à l'abri, pour se préparer à l'attaque : Zagora a dû jouer, pour les Almoravides, le rôle d'un point d'appui ou d'un ribât.

Rabat, 1955. Jacques MEUNIÉ et Charles ALLAIN.

(1) H. TERRASSE, *L'Art hispano-mauresque*, Publ. de l'Inst. des H. Ét. maroc., t. XXV, Van Oest, Paris, 1932, pp. 213-214.

(2) *Roudh el-Kartas*, trad. BEAUMIER, Paris, 1860, p. 176.

(3) IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères*, trad. de SLANE, Geuthner 1927 et 1934, t. II, p. 70 et t. III, p. 258.

(4) Cf. J. MEUNIÉ et H. TERRASSE, *Recherches archéol. à Marrakech*, Publ. de l'Inst. des H. Ét. mar., t. LIV, A. M. G., Paris, 1952, pp. 11-26 et 80-81.

(5) Un atelier monétaire fonctionna à Sijilmassa peu de temps après : une monnaie d'or de Abi Beker b. Aomar y fut frappée en 450 (cf. *Catal. Bibl. Nat.* de H. LAVOIX, n° 507).